

# **FONDATION COEUR ET RECHERCHE**

Fondation reconnue d'utilité publique

5, rue des Colonnes du Trône

75012 PARIS

---

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2019

## FONDATION COEUR ET RECHERCHE

Fondation reconnue d'utilité publique

5, rue des Colonnes du Trône

75012 PARIS

---

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

---

Au conseil d'administration de la FONDATION COEUR ET RECHERCHE

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la FONDATION COEUR ET RECHERCHE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le bureau le 3 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés membres du conseil d'administration.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication au conseil d'administration appelée à statuer sur les comptes.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises

individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 10 avril 2020

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Djamel ZAHRI

**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	5 833	5 717	116	156	-40	-25.72
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	28 287	26 570	1 718	2 722	-1 004	-36.89
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
	<b>Total I</b>	<b>34 120</b>	<b>32 287</b>	<b>1 833</b>	<b>2 877</b>	<b>-1 044</b>	<b>-36.28</b>
	Comptes de liaison						
	<b>Total II</b>						
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés						
	Autres créances	403 784		403 784	504 757	-100 973	-20.00
Valeurs mobilières de placement	1 241 317		1 241 317	1 241 239	78	0.01	
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	1 124 061		1 124 061	719 210	404 851	56.29	
Charges constatées d'avance (3)	9 443		9 443	883	8 560	969.93	
	<b>Total III</b>	<b>2 778 605</b>		<b>2 778 605</b>	<b>2 466 089</b>	<b>312 516</b>	<b>12.67</b>
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>2 812 725</b>	<b>32 287</b>	<b>2 780 438</b>	<b>2 468 966</b>	<b>311 472</b>	<b>12.62</b>

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

**BILAN PASSIF**

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres				
	Fonds associatifs sans droit de reprise	1 000 000	900 000	100 000	11.11
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	851 419	826 533	24 886	3.01
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	35 818	24 886	10 932	43.93
	Autres fonds associatifs				
	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports				
Legs et donations					
Résultats sous contrôle de tiers financeurs					
Ecarts de réévaluation					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
Provisions réglementées					
Droit des propriétaires					
Total I	1 887 237	1 751 419	135 818	7.75	
	Comptes de liaison				
	Total II				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	598 592	620 575	-21 983	-3.54
	Fonds dédiés sur autres ressources	207 625	39 991	167 633	419.18
Total III	806 217	660 566	145 650	22.05	
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 173	38 722	-17 549	-45.32
	Dettes fiscales et sociales	15 812	16 724	-912	-5.45
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	50 000	1 536	48 464	NS	
Instrument de trésorerie					
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance				
	Total IV	86 985	56 982	30 004	52.65
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 780 438	2 468 966	311 472	12.62

(1) Dont à plus d'un an  
Dont à moins d'un an

86 985 56 982

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

## COMPTES DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens et Services						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	450 000		400 000		50 000	12.50
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges						
Collectes						
Cotisations						
Autres produits	148 111		212 216		-64 104	-30.21
<b>Total I</b>	<b>598 111</b>		<b>612 216</b>		<b>-14 104</b>	<b>-2.30</b>
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	141 137		180 719		-39 582	-21.90
Impôts, taxes et versements assimilés	1 083		3 337		-2 254	-67.55
Salaires et traitements	71 649		61 302		10 347	16.88
Charges sociales	36 256		24 621		11 635	47.26
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 044		330		714	216.33
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions						
Subventions accordées par l'association	191 983		235 000		-43 017	-18.31
Autres charges (2)	43		880		-837	-95.06
<b>Total II</b>	<b>443 195</b>		<b>506 189</b>		<b>-62 993</b>	<b>-12.44</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>154 916</b>		<b>106 027</b>		<b>48 889</b>	<b>46.11</b>
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés	26 552		15 425		11 127	72.14
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total V</b>	<b>26 552</b>		<b>15 425</b>		<b>11 127</b>	<b>72.14</b>
Charges financières						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>						
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	<b>26 552</b>		<b>15 425</b>		<b>11 127</b>	<b>72.14</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>181 468</b>		<b>121 452</b>		<b>60 016</b>	<b>49.42</b>
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
<b>Total VII</b>						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
<b>Total VIII</b>						
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>						
Impôts sur les bénéfices (IX)						
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>624 664</b>		<b>627 641</b>		<b>-2 977</b>	<b>-0.47</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)</b>	<b>443 195</b>		<b>506 189</b>		<b>-62 993</b>	<b>-12.44</b>
<b>Solde intermédiaire</b>	<b>181 468</b>		<b>121 452</b>		<b>60 016</b>	<b>49.42</b>
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	181 983		203 425		-21 442	-10.54
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	327 633		299 991		27 642	9.21
<b>5. EXCEDENTS OU DEFICITS</b>	<b>35 818</b>		<b>24 886</b>		<b>10 932</b>	<b>43.93</b>

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 780 438.13 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 598 111.30 Euros et dégageant un excédent de 35 818.05 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La fondation continue dans sa volonté de se concentrer sur la communication afin de diversifier ses ressources.

### EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La crise sanitaire en cours liée à la pandémie du COVID-19, dont les effets ne peuvent être évalués à la date d'arrêté, risque d'avoir des répercussions sensibles sur l'activité de la Fondation Cour et Recherche et ce à plusieurs niveaux :

o La collecte devrait être fortement impactée par l'incertitude économique, financière et fiscale qui préoccupe les donateurs. La campagne IFI sera la première touchée si le calendrier fiscal n'est pas modifié.

o Le résultat financier sera vraisemblablement peu impacté par la baisse de marchés. Compte tenu de l'orientation de nos placements.

o Un maintien voire une croissance des subventions/aides versées aux projets accompagnés, qui dans ces moments difficiles auront besoin d'être soutenues, pour répondre à de nombreuses sollicitations.

À ce stade et compte tenu de sa structure financière saine (fonds propres et réserves), la Fondation Cour et Recherche n'anticipe pas d'autres impacts que ceux évoqués ci-avant. Il n'y a pas d'incertitude sur la continuité de son exploitation.

### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

#### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 modifié.

### Informations générales complémentaires

#### **Actifs constitutifs de la dotation**

Les actifs aliénables, constitutifs de la dotation initiale sont constitués de contrats de capitalisation, de livrets.

#### **Fonds associatifs**

Les fonds associatifs " sans droit de reprise " comptabilisent les ressources ayant une affectation certaine, provenant d'apports, de legs, de donations, de subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables, ou de mise en réserves de résultats.

Dotation initiale :

Conformément à l'Article 10 des statuts, la dotation de la Fondation reconnue d'utilité publique est constituée par une donation d'un montant d'un million d'euros versée comme suit :

200 000 €apportés par la S.F.C. antérieurement à la modification des statuts

200 000 €apportés par la F.F.C. antérieurement à la modification des statuts

600 000 €apportés par la S.F.C. dès la publication de l'arrêté de modification des statuts soit 100 000 €de 2014 à 2019.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	5 833		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	28 287		
TOTAL	28 287		
TOTAL GENERAL	34 120		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			5 833	5 833
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			28 287	28 287
TOTAL			28 287	28 287
TOTAL GENERAL			34 120	34 120

#### Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Elles sont amorties suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue :

Dépôt de marque 10 ans  
Logiciel 12 mois

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Elles sont amorties suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue :

Matériel de bureau 3 à 5 ans  
Mobilier 3 à 10 ans

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	5 677	40		5 717
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	25 566	1 004		26 570
TOTAL	25 566	1 004		26 570
TOTAL GENERAL	31 243	1 044		32 287

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	40				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 004				
TOTAL	1 004				
TOTAL GENERAL	1 044				

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise	9 00 000		1 00 000		1 000 000
Réserves :					
Report à nouveau	826 533		24 886		851 419
RESULTAT DE L'EXERCICE	24 886		35 818	24 886	35 818
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise : Provisions réglementées					
<b>TOTAL I</b>	<b>1 751 419</b>		<b>160 704</b>	<b>24 886</b>	<b>1 887 237</b>

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 129	2 129	
Débiteurs divers	401 655	401 655	
Charges constatées d'avance	9 443	9 443	
<b>TOTAL</b>	<b>413 227</b>	<b>413 227</b>	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	21 173	21 173		
Personnel et comptes rattachés	6 966	6 966		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 597	8 597		
Autres impôts taxes et assimilés	248	248		
Autres dettes	50 000	50 000		
<b>TOTAL</b>	<b>86 985</b>	<b>86 985</b>		

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Tableau de suivi des fonds dédiés

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant engager en fin d'exercice
		A	B	C	D = A - B + C
A.A.P. 2011	12 000	12 000	6 983		5 017
A.A.P. 2013	25 000	25 000	10 000		15 000
A.A.P. 2014	5 000	5 000	5 000		
A.A.P. 2015	25 000	25 000	15 000		10 000
A.A.P. 2016	145 000	145 000			145 000
A.A.P. 2017	148 575	148 575	105 000		43 575
A.A.P. 2018	260 000	260 000	110 000		150 000
A.A.P. 2019 HORS MORT SU				130 000	130 000
A.A.P. 2019 MORT SUBITE				100 000	100 000
MORT SUBITE				165 103	165 103
COEUR DE FEMME	39 991	39 991		2 530	42 521
TOTAL	660 566	660 566	251 983	397 633	806 216

Les ressources externes obtenues des dons, des legs ou via des subventions, affectées à des projets précis et non encore utilisés conformément à l'engagement pris à l'égard des financeurs sont portées en fin d'exercice au passif du bilan au poste « Fonds dédiés ».

Au compte de résultat sont enregistrés:

- En charges dans le poste « engagements à réaliser sur ressources affectées », les dons et legs reçus dans l'exercice et non utilisés à la clôture
- En produits dans le poste « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs », la reprise des sommes inscrites en fonds dédiés, au fur et à mesure que les dépenses relatives aux projets sont engagées.

En 2019, par décision du C.A. les surplus de fonds dédiés suivants, ont été reportés sur les A.A.P 2019 :

- 10 000 € des A.A.P. 2013 suite à l'abandon du projet Zeitoun
- 60 000 € des A.A.P. 2018

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Ce poste est constitué de contrats de capitalisation et de compte à terme. Les intérêts courus sont déterminés à la clôture en fonction de l'évolution de ces contrats.

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

**Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

**Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	4 03 784
Disponibilités	1 33 847
Total	5 37 631

**Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 754
Dettes fiscales et sociales	11 735
Autres dettes	50 000
Total	72 489

**Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	9 443
Total	9 443

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

## - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	1
Employés	1
Total	2

## - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiersEngagements donnés

Autres engagements donnés :		1 410 000
ENGAGEMENTS DONNES SUR FONDS DEDIES		
A.A.P. 2013	15 000	
A.A.P. 2014	50 000	
A.A.P. 2015	65 000	
A.A.P. 2016	185 000	
A.A.P. 2017	195 000	
A.A.P. 2018	150 000	
A.A.P. 2019	100 000	
PROJET COEUR DES FEMMES	150 000	
PROJET MORT SUBITE	500 000	
Total (1)		1 410 000

Conformément à ses missions statutaires, la Fondation Coeur et Recherche s'engage à financer des projets de recherche pluriannuels portant sur les affections cardiovasculaires. Chaque année, la Fondation conclut des conventions de recherche avec des lauréats dont le projet a été retenu par le Conseil d'Administration et après consultation du Conseil Scientifique.

## Récapitulatif des Fonds dédiés dont l'antériorité est supérieure à 2 ans

- A.A.P. 2011 : les projets sont terminés. Il en ressort un surplus de 5017 € à affecter à un projet en cours
- A.A.P. 2013 : les projets sont terminés. Nous sommes en attente des dernières facturations du CHU de Lille pour le projet CARDIONOR
- A.A.P. 2014 : le projet FAMIE est toujours en-cours (projet à risque)
- A.A.P. 2015 : le projet DISCO est terminé. Nous sommes en attente du rapport final
- A.A.P. 2016 : un avenant au projet EVAPERF a été signé. Le projet A4 rencontre des difficultés dans son développement (projet à risque). Le projet Cardiotrack a été suspendu, la dotation de 100 000 € sera affectée à un nouveau projet proposé par le conseil scientifique et validé par Conseil d'Administration.

Engagements reçus

Néant

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

## Compte d'emploi des ressources 2019

EMPLOIS	Emplois de N = compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur N = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE		0
<b>1 – MISSIONS SOCIALES</b>	<b>297 082</b>	<b>142 284</b>	<b>1 – RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC</b>	<b>142 284</b>	<b>142 284</b>
<b>1.1. Réalisées en France</b>			<b>1.1. Dons et legs collectés</b>		
- Actions réalisées directement	297 082	142 284	- Dons manuels non affectés	24 651	24 651
- Versements à d'autres organismes agissant en France	0	0	- Dons manuels affectés	117 633	117 633
			- Legs et autres libéralités non affectés	0	
			- Legs et autres libéralités affectés	0	
<b>1.2. Réalisées à l'étranger</b>			<b>1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public</b>	<b>0</b>	
- Actions réalisées directement	0				
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes	0	0			
<b>2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>106 133</b>	<b>0</b>	<b>2 – AUTRES FONDS PRIVES</b>	<b>450 000</b>	
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	32 136	0	<b>3 – SUBVENTIONS &amp; AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>0</b>	
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés	73 998	0	<b>4 – AUTRES PRODUITS</b>	<b>32 379</b>	
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	0	0			
<b>3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>39 979</b>				
<b>I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>443 195</b>		<b>I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>624 664</b>	
<b>II - DOTATIONS AUX PROVISIONS</b>	<b>0</b>		<b>II - REPRISES DES PROVISIONS</b>		
<b>III – ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES</b>	<b>327 633</b>		<b>III – REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS</b>	<b>181 983</b>	
			<b>I V – VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)</b>		<b>0</b>
<b>IV – EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	<b>35 818</b>		<b>V – INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	<b>0</b>	
<b>V – TOTAL GENERAL</b>	<b>806 647</b>		<b>VI – TOTAL GENERAL</b>	<b>806 647</b>	<b>142 284</b>
<b>VI – Part des acquisitions d' immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public</b>					
<b>VII – Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public</b>		<b>0</b>			
<b>VIII – Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		<b>142 284</b>	<b>VI – Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		<b>142 284</b>
			<b>SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE</b>		<b>0</b>
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>					
Missions sociales			Bénévolat		
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature		
Total	<b>0</b>		Total	<b>0</b>	

**ANNEXE DU COMPTE EMPLOI DES  
RESSOURCES  
AU 31 DECEMBRE 2019**

La Fondation établit pour le quatrième exercice un Compte d'Emploi annuel des Ressources en application de la loi du 7 Août 1991, de l'arrêté du 30 Juillet 1993 et du règlement CRC n°2008-12.

**1- Ventilation des emplois de l'année entre les missions sociales, les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement**

a. Définition des missions sociales :

Pour l'établissement du Compte d'Emploi des Ressources, sont portées en missions sociales les actions se rapportant aux axes suivants :

- Favoriser la recherche dans le domaine des maladies cardiovasculaires en vue de faire progresser les connaissances et d'améliorer la qualité des soins apportés aux patients concernés.
- Optimiser la structuration de la recherche cardiovasculaire en France pour améliorer sa compétitivité internationale.
- Assurer la diffusion des résultats obtenus.
- Elaborer et diffuser des réponses innovantes à l'accompagnement des patients concernés tout au long de leur vie.

Les axes précités sont mis en œuvre en France (emplois : paragraphe 1.1. Missions sociales en France du compte d'emploi et des ressources) et au niveau mondial (Emplois : paragraphe 1.2. Missions sociales à l'étranger du compte d'emploi et des ressources).

b. Définition des clés de répartition :

La Fondation Cœur & Recherche a recours à l'affectation directe des charges lorsque l'imputation est connue.

Il s'agit principalement des charges suivantes :

- Subventions versées dans le cadre des appels à projet.
- Frais de réception pour le Gala de fin d'année

Pour l'établissement du CER, les charges indirectes de personnel sont réparties à l'aide de clés estimées en fonction des natures des tâches.

Elles n'ont pas vocation à évoluer, sauf en cas de modification substantielle.

Il a été ainsi considéré que l'action du personnel concernait à hauteur de :

- 45 % les missions sociales,
- 45 % les frais d'appels aux dons,
- 10 % les frais de fonctionnement.

Les autres charges indirectes, lorsqu'elles ne sont pas prises en charge par des financements destinés aux missions sociales, font également l'objet d'une répartition dans le Compte d'Emploi des Ressources entre les missions sociales, les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement, en fonction des mêmes clés de répartition.

Cette répartition a permis de calculer la part consommée par le personnel sur certains postes de charges indirectes dont l'existence conditionne la bonne réalisation des tâches incluses dans les missions sociales, comme formulé dans l'avis du CNC sur le CER.

**2- Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N :**

Il a été décidé d'affecter ces ressources de la façon suivante :

- 142 284 € en missions sociales
- 0 € en frais de recherche de fonds